

Chalette

Magazine municipal / n°100 / Novembre 2018



Place **C**ommune



Bilan de mandat :
l'aménagement urbain
> Pages 3 à 7



Le festival du livre
Autrement, autres mots
fête ses 10 ans !

> Page 11

L'actu de votre ville
au quotidien :
abonnez-vous à la page



@Chalette.sur.Loing



Retour sur la fête
page 12



Franck Demaumont lors de la Fête de la fraternité

Simplification pour notre territoire !

Le 1^{er} janvier 2019 verra la naissance d'un nouveau syndicat mixte, le PETR du Montargois en Gâtinais, issu de la fusion du SCOT ⁽¹⁾ et du Syndicat du Pays du Gâtinais.

C'est la conséquence de la simplification administrative voulue par l'État. Une loi a été votée le 27 janvier 2014, la loi MAPTAM ⁽²⁾ prévoyant la création de pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR). Instrument de fédération des acteurs locaux, le PETR a vocation à prendre le relais des entités existantes.

Agir pour nos concitoyens !

L'action en faveur de nos concitoyens portera concrètement sur le transport, la santé, l'urbanisme, le développement économique, le patrimoine culturel, l'habitat et l'environnement avec le Plan climat-air-énergie territorial conduit en partenariat avec l'Agglomération montargoise pour répondre aux enjeux du changement climatique.

Pas de transferts nouveaux de compétences !

Ce n'est pas moins de 96 communes représentant 135 000 habitants sur le Pays Gâtinais que couvre cette instance !

Les intercommunalités membres du PETR, dont l'Agglomération montargoise, garderont

leurs propres compétences pour mener à bien tous les projets. Et la Région, l'État, l'Europe accompagneront le PETR dans la concrétisation de ces projets.

Une vice-présidence à Chalette !

J'ai été élu vice-président en charge du développement touristique, du programme LEADER (développement rural) et de l'action culturelle. Cette élection traduit l'importance de la ville de Chalette dans l'agglomération ainsi que son rayonnement économique et démographique.

Ainsi, la ville de Chalette, par la voix de son maire, sera entendue dans cette instance éloignée des citoyens.

La gouvernance des territoires est une des questions cruciales des années à venir. Il ne faut pas oublier que, nous, les maires, sommes des ambassadeurs de la proximité et du quotidien dans les territoires.

(1) schéma de cohésion territoriale

(2) loi de modernisation de l'action publique territoriale et affirmation des métropoles

Franck Demaumont,
maire de Chalette-sur-Loing,
vice-président de l'AME

Sommaire

P2 - Édito

P3 à 7 - **Bilan de mandat**
Aménagement urbain : Chalette se transforme avec et pour ses habitants

P8 - **Développement durable**
Zéro pesticide, le débat se poursuit
Le service Éco Habitat pour la rénovation énergétique des logements

P9 - **Actualités**
Franck Demaumont élu vice-président du nouveau syndicat «Pôle d'équilibre territorial et rural du Montargois et du Gâtinais»

P10 - **Fracture numérique**
Permettre à tous l'accès aux droits

P11 - **Actualités**
Le festival du livre Autrement, autres mots fête ses 10 ans !
Ils embellissent la ville !

P12 - **Fraternité**
1000 personnes à la Fête de la fraternité

P13 - **Sport et loisirs**
Le sport en plein développement à Chalette
Des taekwondoïstes chalettois de haut niveau

P14 - **Libre expression**

P15 - **Histoire d'avant**
Le difficile retour des poilus

P16 - **À l'affiche**

Chalette Place Commune

Directeur de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : B. Ballu, B. Taleb, P. Avezard
Graphiste : P. Weber
Impression :
Imprimerie Leloup - Villemandeur
Imprimé sur papier 100% recyclé



Bilan de mandat : poursuivons le débat

Dans ce centième numéro, Chalette Place Commune poursuit la présentation du bilan de mandat. Après la réussite éducative et la solidarité de proximité, nous abordons le projet urbain de la Ville, une ville en mouvement, ancrée dans sa réalité et porteuse d'ambitions.

Aménagement urbain : Chalette se transforme avec et pour ses habitants

Les élu-e-s chalettois-e-s ont à cœur de faire de Chalette une ville accueillante où il fait bon vivre et qui réponde aux besoins de tous. Concilier le bien-être des habitants, la préservation des espaces naturels et le développement économique constitue le cœur de la politique d'aménagement urbain portée par le maire, **Franck Demaumont**, et son équipe.

Des projets urbains imaginés et dessinés avec les habitants

Pour les élus-e-s, dans un souci de transparence et d'efficacité, cette ambition collective de définir les grandes lignes d'un projet urbain pour Chalette, capable de se projeter dans l'avenir et de garder une identité, doit toujours s'appuyer sur la participation des habitants. D'où les nombreux ateliers participatifs et réunions publiques qui se sont tenus tout le long de ce mandat : Agenda 21, Assises de la Ville et des transports (durant près de deux années), études urbaines du Bourg, plan de déplacement, aménagement du quartier de la Folie, construction de la future école de Vésines et de la nouvelle piscine, aménagement de la base de loisirs du lac avec sa promenade, sa plage entièrement rénovée et son aire de pique-nique, pour ne prendre que les projets les plus emblématiques. Autant de rendez-vous qui ont permis d'imaginer et de dessiner, avec les habitants, la ville pour aujourd'hui et pour demain.

Limiter l'étalement de la ville, recentrer les projets dans les cœurs de la ville

Afin de freiner l'étalement urbain, les élu-e-s estiment qu'il est essentiel de rendre la ville plus accessible et plus désirable. Ces objectifs ont largement été débattus lors de l'élaboration de l'Agenda 21 de la Ville, lequel présente un projet politique autour de trois engagements.

- **Participer à une ville pour tous** : développer le vivre-ensemble, créer des lieux de convivialité, relier les quartiers, favoriser l'éducation populaire, améliorer la santé et la mobilité de tous.
- **Lutter contre le changement climatique** : travailler sur le thème de l'énergie en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments, favoriser les déplacements doux, et plus largement mettre en œuvre des actions s'inscrivant dans le Plan climat énergie territorial (PCET).
- **Agir pour l'environnement** : protéger l'eau et les ressources naturelles, développer des activités et des projets autour de la nature et de l'environnement, sensibiliser les habitants aux enjeux de préservation, mais aussi combiner solidarité et environnement pour une ville durable.



Élaboration de l'Agenda 21 avec les habitants
Ici, rue Victor-Hugo le 26 avril 2015



Réunion sur l'étude urbaine du Bourg
le 9 mars 2016

On en parle

Aménagement urbain : Chalette se transforme avec et pour ses habitants (suite)



Musa Öztürk et Franck Demaumont à la rencontre des commerçants le 9 janvier 2018

Les bourgs réinventés

Ainsi, pour Musa Öztürk, **maire-adjoint à Purbanisme**, le projet du **Bourg** consiste à créer une centralité urbaine, dynamique et commerciale autour de la place Jean-Jaurès, intégrant la valorisation des espaces paysagers qui longent le Loing avec, à terme,

la création d'un nouveau quartier entre canal et Loing, la construction de logements et de commerces sur les terrains des anciennes écoles et de la maison de retraite, la reconstruction de l'Institut de formation en soins infirmiers, tout en valorisant l'environnement du quotidien avec la création de liaisons douces pour les piétons et les cyclistes, le développement d'activités agricoles avec les jardins potagers et le projet de ferme maraîchère.

À **Vésines**, la rénovation de la rue Gustave-Nourry, la construction d'une nouvelle école dans le cœur du quartier et le projet de transformation de l'actuelle école en un pôle de services visent à renforcer l'attractivité du pôle commercial avec la volonté de créer dans ce quartier un véritable poumon vert.

Le tout sans omettre de poursuivre le développement des liaisons douces inter-quartiers et d'œuvrer auprès

Quelques actions conduites par la Ville, pour transformer Chalette :



Signature de la charte «Zéro pesticide» le 26 janvier 2018



«Durant ce mandat j'ai répondu aux nombreuses sollicitations de la population en matière de sécurité routière en privilégiant la concertation et l'intérêt général ... »

Christian Berthier, conseiller délégué à la sécurité

Environnement et cadre de vie

- Rédaction de l'Agenda 21 de la Ville
- Aménagement du parc Maurice-Ravel dans le quartier Kennedy et du parc Lantara dans le quartier du Lancy
- Aménagement de la base de loisirs du lac : création d'une promenade, rénovation de la plage et de l'aire de pique-nique
- Plantation de centaines d'arbres
- Création d'une zone de lagunage aux Prés-Blonds près de la station d'épuration
- Renaturation de la rivière le Loing
- Aménagement des chemins piétonniers
- Mise en œuvre du programme « Zéro pesticide »
- Création de jardins potagers
- Poursuite de la gestion écologique du site du Grand Rozeau
- Mise en place d'une gestion écologique de l'éclairage public
- Aide à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE)
- Achat de véhicules électriques pour les services techniques



de l'AME (Agglomération montargoise) pour la prise en compte des zones d'activités économiques, notamment celle de Saint-Gobain située au cœur de l'agglomération.

Préserver la biodiversité et les ressources naturelles

La terre se réchauffe dangereusement, la biodiversité disparaît, l'eau se raréfie. Nous sommes entrés dans une phase où il convient de réagir rapidement pour préserver notre planète et l'avenir de nos enfants. Les élu-e-s de Chalette, avec **Chantal Clément, maire adjointe à la solidarité et à l'Agenda 21**, et **Espérance Patureau, conseillère municipale déléguée à l'environnement**, se sont engagés, depuis plusieurs années, dans la protection de l'environnement en rédigeant son Agenda 21 en 2015. Plus récemment, cette protection s'est inscrite dans l'opération « *Zéro pesticide dans nos villes et nos jardins* ». Ainsi, la Ville a organisé à deux reprises des « rando binettes » dans les différents quartiers de la commune

afin de sensibiliser les habitants au « *zéro pesticide* » en les appelant à faire cause commune et en les conviant à désherber leur trottoir.

Avec la création de 27 jardins potagers en 2016 au Gué aux biches, puis de ceux de Kennedy avec 68 parcelles, il s'agit pour la Ville de donner la possibilité à un maximum de personnes de produire des légumes et d'échanger des conseils et des produits. Comme le souligne **Espérance Patureau**, la Ville envisage de créer de nouveaux potagers à Vésines (50 parcelles) à l'occasion de la réhabilitation de la rue de la Folie et plus tard à la Pontonnerie, avec la création d'une zone ombragée où les familles pourraient venir se ressourcer.

Concernant le fleurissement de la ville et pour respecter les nouvelles dispositions en matière d'environnement, le service analyse et étudie les espaces afin de diminuer le fleurissement en tentant de conserver la 3ème fleur, d'autant que les conditions d'attribution des fleurs ont



Pose de la pierre de la future école de Vésines



« Depuis le début de ce mandat, je suis mobilisé pour mettre en œuvre les nombreux projets municipaux : nouvelle piscine, réaménagement de la base de loisirs, nouvelle école de Vésines ... »
Jacques Lalot, conseiller délégué aux travaux



Visite de chantier au lac le 6 mai 2017



Foyer Jacques-Duclos le 18 août 2015

Travaux, des équipements structurants utiles aux habitants

- Construction d'un groupe scolaire à Vésines (maternelle et élémentaire)
- Construction d'une nouvelle piscine face au lac
- Poursuite de l'entretien des écoles avec la réalisation d'un préau couvert à l'école Michel-Moineau dans le quartier de la Pontonnerie
- Agrandissement de l'école Pierre-Perret rue Saint-Just
- Création d'un plateau sportif couvert derrière la poste du Bourg et réfection du bureau de poste du Bourg
- Construction du Centre municipal de santé
- Rénovation complète de la crèche municipale
- Rénovation du foyer logement Jacques-Duclos et de son restaurant
- Rénovation du foyer-restaurant Paul-Marlin (ouverture en septembre 2019)
- Rénovation complète des courts de tennis couverts
- Rénovation complète du stade Gaston-Maillet dans le quartier de la Pontonnerie

Aménagement urbain : Chalette se transforme avec et pour ses habitants (suite)

changé. Enfin, afin de garder une ville belle et agréable à vivre, 13 agents aux Espaces verts et 6 agents « Ville propre » complétés par des personnes en CAE (Contrat d'accompagnement dans l'emploi) interviennent dans les squares, sur les ronds-points, dans les zones de prestige, devant les écoles, collèges et lycées, sur les terrains sportifs, dans les friches industrielles, l'entretien du marché de Vésines étant assuré par « Chalette Ville propre ».

Le logement, un droit à garantir

Comme le souligne **Atif Khalid, conseiller délégué au logement**, la Ville tente de répondre au mieux aux demandes de logement. C'est pourquoi les services municipaux travaillent dans plusieurs directions : favoriser la mixité dans les quartiers par une offre diversifiée et répondant aux nouvelles normes

environnementales, et garantir l'accès au logement pour les personnes en situation de handicap. Ainsi, ce mandat a permis la création de l'éco-quartier du Solin et la construction de 20 maisons individuelles rue Marie-Claude-Vaillant-Couturier, et de nombreux projets de logements collectifs et individuels, sociaux et en accession à la propriété sont à l'étude. Concernant les attributions de logements, il convient de préciser que la Ville n'est réservataire que de 20 % du parc locatif et que le taux de vacance des logements est très bas ; 300 dossiers sont en attente pour un pavillon. Quant aux échanges de grands logements pour de plus petits, ceux-ci sont difficiles à mettre en place, notamment à cause des loyers qui demeurent élevés.

Pour l'avenir il est prévu la réhabilitation/réaménagement des immeubles du Gué aux biches, d'engager une bataille pour la construction de logements pavillonnaires et de



Voirie et espaces publics

- Réfection des rues Gustave-Nourry (avec l'enfouissement des lignes), Laplace, Lebert et de l'allée Joliot-Curie dans le quartier de Vésines
- Limitation de la vitesse, création de zones 30
- Création de places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite
- Organisation du stationnement afin de réduire la vitesse (rues Waldeck-Rousseau, La Fontaine, de la Forêt, Henri-Barbusse, Hector-Berlioz)
- Aménagement des abords des immeubles de la rue de la Folie

Habitat

- Création de l'éco-quartier du Solin
- Requalification du quartier du Bourg, lequel a fait l'objet d'une étude en 2015 avec le cabinet Nemo, complétée en 2016 par une étude archéologique (construction de logements et de commerces)
- En projet : construction de 9 maisons individuelles de type Phenix (dont 3 en accession à la propriété) rue Lazare-Carnot.
- Construction de 20 maisons rue Marie-Claude-Vaillant-Couturier
- En projet : construction de 70 maisons individuelles en accession à la propriété rue de la Ronce
- En projet : construction de 3 maisons rue Jean-Mermoz



convaincre les bailleurs de continuer leur programme « achat-rénovation-location » sans omettre les projets de construction de 9 maisons individuelles, dont 3 en accession à la propriété rue Lazare-Carnot, de 70 maisons individuelles en accession à la propriété rue de la Ronce et de 3 maisons rue Jean-Mermoz.

Les travaux, des équipements structurants utiles aux habitants

Durant ce mandat, de grands investissements utiles auront été réalisés (piscine, école de Vésines, base de loisirs du lac, etc.). Pour **Jacques Lalot, conseiller municipal délégué aux travaux**, cette délégation est très transversale. Elle répond aux projets du programme et traite quotidiennement la mise en sécurité des bâtiments et la voirie qui compte 70 km à entretenir. S'il reste encore de nombreux travaux à réaliser dans ce domaine, un certain nombre ont déjà été effectués, à



Des réunions publiques pour chaque projet : les élus de Chalette travaillent toujours en concertation avec les Chalettois

savoir la rue des Vignes (Pontonnerie), la rue Édouard-Branly et le parking de l'école Camille-Claudé (Bourg), la réfection des rues Gustave-Nourry (avec l'enfouissement des lignes), Laplace et Lebert et de l'allée Joliot-Curie (Vésines). De plus, et suite aux nombreuses concertations menées par **Christian Berthier, conseiller municipal délégué à la sécurité**, pour redonner une place plus importante aux piétons de nombreux aménagements ont été réalisés afin de limiter la vitesse avec la création de « zones 30 », et l'organisation du stationnement a été matérialisée dans les rues Waldeck-Rousseau, La Fontaine, de la Forêt, Henri-Barbusse et Hector-Berlioz. Notons également que de nombreuses places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite ont été créées.



«Après la création d'une piste de BMX à dimension régionale, nous poursuivons l'équipement sportif de la ville avec la rénovation des courts de tennis, du stade Maillet, et la construction d'une nouvelle piscine.»

Christophe Rambaud, adjoint au sport



«Pour l'avenir de la planète, chacun peut agir. Avec l'Agenda 21 nous avons mis en place une démarche de concertation citoyenne pour agir pour l'environnement et l'amélioration du cadre de vie avec tous les Chalettois !»

Espérance Patureau, conseillère déléguée à l'environnement



Le projet d'aménagement Centre-Bourg/Jean-Jaurès



Réunion publique sur la circulation dans le Bourg le 26 novembre 2016



Rando binette le 18 mai 2018 dans le Bourg

Développement durable

Le Zéro pesticide, le débat se poursuit



Dans le cadre des Rencontres d'octobre, une expo-conférence sur le « Zéro pesticide dans nos villes » s'est déroulée à la Maison des arts, le mercredi 3 octobre. Si l'on peut regretter une faible participation, en revanche on ne peut que se féliciter de la richesse de l'exposé de Didier Cnocquaert de Loiret Nature Environnement et de l'échange qui s'en est suivi. Hormis la présentation de la démarche portée par la Ville sur le Zéro pesticide, l'animateur a présenté les techniques pour jardiner au naturel évoquant la permaculture, le tout ponctué par un zeste d'humour et de culture générale qui a ravi l'auditoire. Cet échange s'est

terminé par une balade aux alentours de la Maison des arts, permettant à l'animateur d'apporter des informations pour reconnaître les « bonnes » et « mauvaises » herbes, celles qui sont comestibles ou disposent de vertus thérapeutiques.

Mme Valcke, Vésinoise : « J'ai trouvé cette conférence très intéressante. Pour ma part, je jardine déjà au naturel et je n'ai jamais utilisé d'engrais mais la présentation de l'animateur a été très enrichissante ; il nous a apporté plein de conseils et d'informations utiles. Pour moi, désherber mon trottoir est évident, de plus cela entraîne les voisins à en faire autant. Mais cela permet aussi et surtout de créer des liens. Ainsi, je suis challetoise depuis peu et jardiner m'a permis de faire la connaissance de mon voisin et d'échanger avec lui. J'ai une poule, un coq, un âne et un mouton ; je l'ai informé par peur que le coq le dérange, une crainte qui s'est vite estompée à ma grande satisfaction. Nous nous échangeons des produits du jardin et des conseils. Il me donne des tomates, en retour je lui donne des œufs. Sinon, je profite de l'opportunité qui m'est donnée pour présenter mes félicitations au service des jardins pour le fleurissement, que ce soit celui des ronds-points ou celui de la mairie ; les couleurs sont harmonieuses, c'est joli ».

Le Service Éco Habitat, votre service public gratuit et local pour la rénovation énergétique des logements

Depuis janvier 2015, le Service Éco Habitat, service public local pour la rénovation des logements, créé par l'Agglomération montargoise et le Pays gâtinais, a pour mission d'informer et de conseiller les habitants du territoire sur la maîtrise de l'énergie dans leur logement. La neutralité des conseils, la gratuité et la proximité sont les maîtres-mots de ce service.

Pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé, un conseiller Info-Énergie de l'ADIL-EIE du Loiret, partenaire du Service Éco Habitat, vous reçoit sur rendez-vous à Montargis.

Vous êtes propriétaire ou copropriétaire, notre service vous présente toutes les solutions techniques et les aides financières possibles pour mener à bien votre projet de rénovation énergétique en s'adaptant à vos besoins. Par ailleurs, le conseiller Info-Énergie du service peut vous aider à choisir un professionnel qualifié pour vos travaux.

Si vous êtes propriétaire d'une maison peu ou pas rénovée, il existe une solution globale pour diviser votre facture de chauffage par 4, c'est la rénovation complète et performante. Le Service Éco Habitat déploie sur son territoire DORÉMI, Dispositif opérationnel de rénova-

tion énergétique des maisons individuelles.

Dans ce cadre, il vous accompagne de A à Z et vous met en relation avec un groupement d'entreprises spécialisées, capables de vous proposer une offre globale de manière coordonnée et à coût optimisé.



Service Éco Habitat

Du lundi au vendredi :

9h-12h30 et 14h-17h30

02 38 92 10 58

service.ecohabitat@pays-gatinais.com

THERMOGRAPHIE : balade et conférence

Mercredi 21 novembre

18h-20h • Salle de quartier de la Pontonnerie

- Balade thermographique rue Georges-Bizet sur inscription au 02 38 89 59 10
- Conférence de restitution en salle
- Présentation du Service Éco Habitat
- Informations générales sur l'accompagnement et les aides financières destinées aux particuliers par le Service Éco Habitat et ses partenaires

Actualités

Franck Demaumont, élu vice-président du nouveau syndicat « Pôle d'équilibre territorial et rural du Montargois en Gâtinais »



En application de la loi du 27 janvier 2014 relative à la modernisation de l'action publique territoriale, les élus de l'Agglomération montargoise, ceux du syndicat mixte du Pays gâtinais (composé de la Communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouane), ceux de la Communauté de communes « Canaux et forêt du Gâtinais » et de la Communauté de communes des quatre vallées viennent de créer le Pôle d'équilibre territorial et rural du Montargois en Gâtinais (PETR).

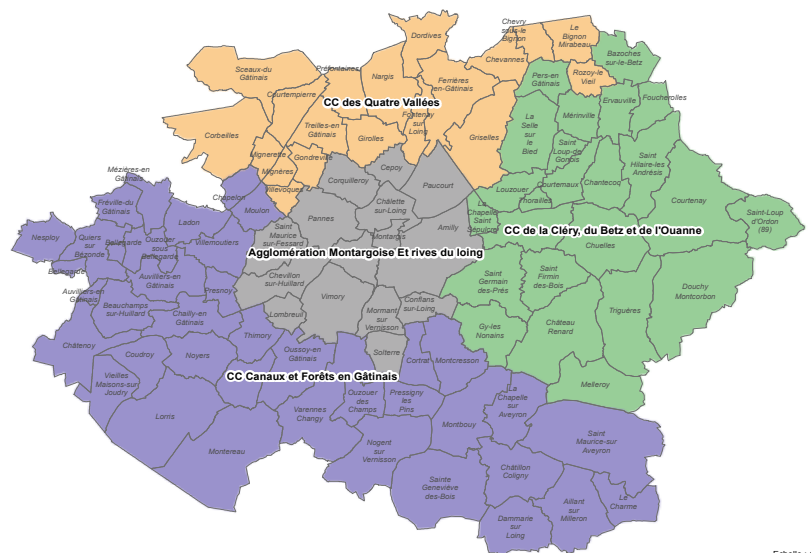
Cette nouvelle instance représente donc l'ensemble des communes du Gâtinais, soit 96 communes et environ 135 000 habitants, et a vocation à traiter à la place du Syndicat du Pays gâtinais et du Syndicat de gestion du SCOT du Montargois, dont la mission était l'élaboration d'un Schéma de cohérence territoriale (SCOT) au niveau des trois communautés de communes précédemment nommées et de l'Agglomération montargoise.

Gérer la transition énergétique

Rappelons que le SCOT est un document d'urbanisme qui permet la mise en œuvre d'une stratégie de développement territorial à l'échelle du Gâtinais en croisant les enjeux liés à l'urbanisme, à l'habitat, aux déplacements, au développement économique et à l'environnement, et que le Pays gâtinais porte, depuis 2013, un Plan climat-énergie territorial (PCET) qu'il conduit pour des raisons de cohérence de territoire en partenariat avec l'Agglomération montargoise. Ce PCET a pour objectif de répondre aux enjeux du changement climatique et de la raréfaction programmée des énergies fossiles.

Enfin, depuis la Loi de transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015, il devient obligatoire de traiter la question de

Les EPCI du Pays Gâtinais et l'Agglomération Montargoise Et rives du loing



Echelle : 1 / 250 000
Réalisation : AME - SIG
Juin 2017

la qualité de l'air dans les Plans climat-énergie pour les communes de plus de 20 000 habitants et pour les intercommunalités de plus de 50 000. Aussi, pour répondre à ces obligations et mener des actions dans l'ensemble de ce bassin de vie, il a été décidé de fusionner le Pays gâtinais avec le Syndicat de gestion du SCOT en une seule entité : **le Pôle d'équilibre territorial et rural du Montargois en Gâtinais**. Cette nouvelle instance, dont le siège est installé à Montargis, est composée d'élus issus des trois communautés de communes et de l'AME à raison d'un délégué pour 2000 habitants. Elle est dirigée par un bureau composé d'un président et de plusieurs vice-présidents, dont le maire de Chalette, **Franck Demaumont**⁽¹⁾, avec la responsabilité du développement touristique, du programme LEADER⁽²⁾ et de l'action culturelle.

Accompagner les acteurs locaux

En partenariat avec la Région Centre - Val de Loire, l'État et l'Europe, ce nouveau syndicat aura à conduire des politiques en faveur du territoire et à accompagner les acteurs lo-

caux dans la concrétisation de leurs projets. À savoir : la mise en œuvre du document d'urbanisme issu du Schéma de cohérence territoriale, le Contrat régional de solidarité territoriale (2019 – 2026) dont le montant global est de 17 millions d'euros, le Service éco habitat qui accompagne les particuliers et les entreprises pour la rénovation de logements, la Plateforme territoire de mobilité créée en 2017, laquelle mène des actions en faveur de la mobilité durable, et le 2ème Contrat local de santé (2019 – 2022) qui vise à améliorer l'offre de soins sur le territoire et à développer les actions de prévention.

Autant d'enjeux dont Franck Demaumont souhaite débattre avec l'ensemble des citoyens.

(1) Les autres élu.e.s de Chalette, membres du PETR sont : Liliane Berthelie, Chantal Clément, Laurianne Delaporte, Musa Öztürk et Christophe Rambaud.

(2) LEADER est une initiative de l'Union européenne pour soutenir des projets de développement rural lancés au niveau local afin de revitaliser les zones rurales et de créer des emplois. Elle est alimentée par le Fonds européen agricole pour le développement rural.

Fracture numérique

À l'heure du numérique, permettre à tous l'accès aux droits



Ces droits sociaux en France constituent des leviers d'appui primordiaux dans la lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion. Encore faut-il les connaître, les maîtriser pour pouvoir les actionner correctement. Aussi, les services d'aide à l'écrit avec un écrivain public à la Maison des associations et l'Espace public numérique à la médiathèque, avec un médiateur numérique, agissent dans ce but.

Alors que de nombreux citoyens sont perdus face à la complexité administrative, l'écrivain public professionnel à vocation sociale apporte une aide dans les démarches administratives et un lien d'humanité. Il accompagne les personnes dans la résolution de leurs démarches administratives et la rédaction de leurs documents. Ses compétences comprennent l'aide à la lecture, à la rédaction et à la compréhension de documents même lorsque ceux-ci doivent être remplis par le biais de l'Internet. Il procède également à l'orientation vers des relais spécialisés lorsque cela s'avère utile.

Pour sa part le médiateur numérique de la médiathèque, davantage axé sur les outils informatiques, accompagne gratuitement les utilisateurs à leur usage et développe une culture numérique. Sa mission vise à réduire la fracture numérique auprès d'un public ne maîtrisant pas l'utilisation de l'informatique. À l'écoute des différents publics, concrètement, il aide, il conseille et favorise l'autonomie des usagers face au numérique, il fait découvrir les différents outils et usages possibles, il apprend aux publics à naviguer et à utiliser l'Internet en sécurité.

En effet, l'accès aux droits se heurte à un nouvel enjeu : la dématérialisation des démarches administratives et pour ceux qui sont déjà en difficulté avec l'écrit, faire valoir ses droits dans un contexte amplement numérisé relève plutôt de la « double peine ».

Ainsi, conformément au Plan France numérique, l'ensemble des démarches administratives pour 2020 est en voie de dématérialisation. Non seulement la question de l'accès aux droits se pose avec encore plus de gravité, mais il est à craindre une augmentation du non-recours aux droits sociaux. À l'heure du numérique, lire, écrire, et surtout comprendre deviennent des enjeux doublement cruciaux pour les personnes qui ne maîtrisent pas les savoirs de base. Dès lors, rien d'étonnant à ce que ces deux professionnels travaillent de manière complémentaire, chacun dans sa spécialité, dans l'intérêt des publics.

Pour la municipalité, ce sont de nouveaux défis qu'elle a concrètement pris en compte, toujours au plus près des Chalettois.

ÉCRIVAIN PUBLIC DE LA VILLE

M. Philippe Gonthier

Maison des associations

Sur rendez-vous

Tél. : 02 38 98 87 92 / 02 38 07 12 92

@ : philippe.gonthier@ville-chalette.fr

Actualités

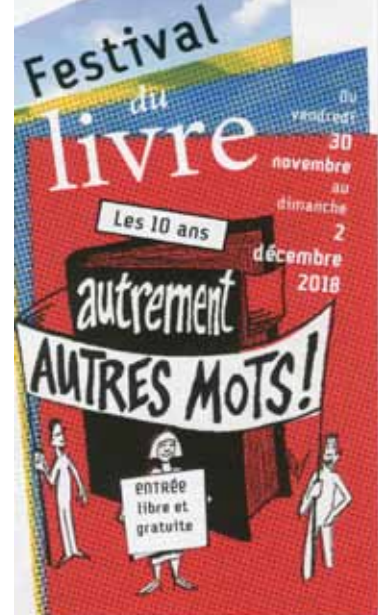
Le Festival du livre Autrement, autres mots fête ses 10 ans !

C'est en novembre 2009 que s'est déroulée la première édition du *Festival du livre Autrement autres mots*. Elle découlait d'un pari formulé par plusieurs associations et militants locaux qui n'était pas gagné d'avance. Et pourtant, dix ans après, ce festival du livre alternatif et engagé est bien ancré sur le territoire et s'étoffe d'année en année. Il est un événement culturel qui soutient l'édition, propose des livres alternatifs et une approche du monde différente, en suggérant un peu d'utopie pour imaginer un monde meilleur. Lieu d'échange, de rencontres, de convivialité, il permet à des auteurs, le temps d'un week-end, de présenter et débattre de leurs ouvrages dans la salle cultu-

relle du Hangar, espace certes limité mais qui permet de garder le côté convivial de la manifestation. Organisé en fin d'année, il est également l'occasion d'encourager les visiteurs à opter pour des cadeaux de Noël « intelligents », qui invitent à penser, à faire et à vivre autrement, que ce soit pour des adultes, des ados ou des enfants, la bande dessinée étant également à l'honneur lors de ces deux jours dédiés aux livres.

Une édition spéciale « anniversaire »

Pour fêter ses dix ans, le Festival se déroulera exceptionnellement sur trois jours, les **vendredi 30 novembre, samedi 1^{er} et di-**



manche 2 décembre. La soirée du vendredi sera consacrée à la diffusion d'un documentaire relatant la lutte des employés de Fralib qui se sont battus pour garder leur entreprise en se constituant en coopérative. L'édition 2018 sera également l'occasion de célébrer le 50^e anniversaire de Mai 68 grâce à une exposition de photos retraçant les événements dans le Montargois et à Hutchinson, et à un film dans lequel les acteurs de l'époque témoignent. Comme chaque année, un concert gratuit clôturera la journée du samedi. Pendant deux jours, une buvette et une restauration bio-équitable permettront à tout un chacun de se restaurer et de se désaltérer sagement. Présence de la radio C2L le samedi matin. Un week-end à retenir dès à présent !

Retrouvez le programme complet sur le site de la Ville : www.ville-chalette.fr, la page Facebook [chalette.loing](https://www.facebook.com/livresautrement-festival) ou [livresautrement-festival](https://www.facebook.com/livresautrement-festival). Pour tout autre renseignement : autrement.autresmots@free.fr



Ils embellissent la ville !

Soixante-huit Chalettois-e-s ont participé cette année au concours des maisons et balcons fleuris. Tous ont été récompensés le 6 octobre dernier par le jury communal présidé par Espérance Patureau, conseillère municipale déléguée à l'environnement, pour un jardinage et un fleurissement qui embellissent la vie, la santé et la ville. Quant au jardinage communal, on a pu le voir dans les habitudes de travail du Service des espaces verts, notamment pour l'entretien des espaces publics, il se fait



en pleine adéquation avec la politique communale, à savoir le « Zéro

pesticide ». Plus de produit, place à la binette !

Fraternité



Un millier de personnes à la Fête de la fraternité

Fraternité ! Un mot qui a non seulement résonné durant toute cette journée du 27 octobre mais qui s'est vécu concrètement avec les différentes animations qui se sont succédées. Une journée de partage, de communion, de mélanges, où les sourires, les rires, faisaient plaisir à voir. Mais une journée où l'action citoyenne avec la balade, et la réflexion grâce à la rencontre avec Aya Cissoko, très engagée dans la vie associative en direction des jeunes des quartiers, se sont également invitées. Un échange où l'école, l'engagement citoyen, le travail ont souvent été évoqués. Un moment fort qui pousserait presque à rêver qu'un monde meilleur

est possible si l'on sait se mobiliser. La preuve avec le succès de cette fête que l'on doit à un travail transversal de terrain mené entre autres, par Myriam Ferchichi sous l'impulsion d'Hiba Pruneau et Céline Wattedled, avec les associations, les citoyens, les services municipaux, sans qui rien n'aurait été possible. Alors n'arrêtons pas là ce début d'aventure commune, continuons à agir ensemble pour qu'il ne perdure dans le temps et le quotidien sur d'autres événements culturels, citoyens mais aussi sociaux. La preuve est faite, lorsque nous nous unissons et travaillons ensemble, nous réussissons. Merci à tous !
Retour en images sur quelques moments forts.



70 personnes sont venues à l'aube participer au nettoyage des bords du Solin lors de la balade citoyenne



Hiba Pruneau et Aya Cissoko lors du passionnant débat sur la fraternité



Tout comme le repas, la danse est un moment de partage



L'humoriste Hilal Chakir très complice avec les jeunes Chalettois !



Retrouvez l'album photo de la Fête sur la page Facebook de la Ville !

Une date à retenir : **samedi 1^{er} décembre**, la Ville de Chalette mettra ses sportifs à l'honneur au cours de la soirée des **Victoires du sport** à partir de 18h30 à la Maison des associations.

Sport et loisirs

Le sport en plein développement à Chalette



Le 1^{er} décembre prochain, la municipalité de Chalette va rassembler ses clubs et associations sportives pour la traditionnelle soirée des Victoires du sport. Lors de cette soirée, celles et ceux qui font vivre le sport dans la commune seront mis à l'honneur. Elle sera également l'occasion pour le maire, Franck Demaumont, et son adjoint aux sports, Christophe Rambaud, de présenter l'avenir du sport dans la ville. Mais avant ce rendez-vous, Chalette Place Commune a rencontré Christophe Rambaud pour, notamment, faire avec lui le bilan de la saison passée et le point sur la rentrée.

CPC - Quel bilan peut-on faire de la saison passée ?

Christophe Rambaud - Comme chaque saison depuis plusieurs années, un bilan très satisfaisant, du point de vue qualitatif avec de belles performances au plus haut niveau national, voire international (cyclisme et taekwondo). Un club a su se hisser au plus haut niveau national en nous faisant découvrir les belles pépites de jeunes talents dont certains représenteront peut être la France lors de grands rendez-vous internationaux avec, en point d'orgue, Paris 2024... Du côté quantitatif, deux nouvelles associations nous rejoignent (boxe et rugby féminin) portant à plus de 30 le nombre de clubs sportifs chalettois, un record en la matière !

CPC - Comment s'est passée la rentrée sportive à Chalette ?

Christophe Rambaud - Positivement, avec des rencontres régulières entre la Ville et ses associations

afin d'échanger sur notre politique sportive axée vers les jeunes, les féminines, les seniors à travers le sport santé et le handisport où plusieurs associations s'investissent d'ores et déjà. Autre point positif de cette rentrée, l'accueil en septembre de la finale de la Coupe d'Europe d'orientation subaquatique au lac avec la présence de plus de 20 nations.

CPC - Le 1^{er} décembre, la municipalité organise ses Victoires du sport. Une tradition bien ancrée maintenant ?

Christophe Rambaud - Oui, un moment attendu pour se retrouver, échanger sur notre projet et faire découvrir les événements de chaque association, mais aussi pour mettre en avant des sportifs méritants au vu de performances tant individuelles que collectives et mettre un focus sur le sport scolaire très présent dans la ville.

CPC - Quels sont les projets sportifs dans la ville pour les mois et les années à venir ?

Christophe Rambaud - Tout d'abord en termes d'investissements, l'ouverture de la future piscine au cours du printemps 2019 avec deux bassins et une pataugeoire permettant un nouveau départ pour la natation et son apprentissage, ainsi que la création d'un club de natation sportive. Nous allons aussi mettre en place l'éclairage de la piste de BMX pour permettre au Guidon chalettois de développer cette discipline et créer un terrain de football en herbe au stade Gaston-Maillet opérationnel début 2019 pour le plaisir de nos clubs de football.

Et pour ce qui est des rendez-vous de la saison, il y aura la Fête de Chalette en juin 2019. Elle sera aussi un moment fort de la saison avec une journée dédiée aux scolaires le vendredi, un événement sportif féminin le dimanche matin et un village des sports. Il y a aussi la poursuite de nos activités ciblées vers les jeunes publics (Bouge ados, stages sportifs, activités de pleine nature sur le temps scolaire, aide et soutien aux associations...).

Des taekwondoïstes chalettois de haut niveau



On ne l'arrête plus. L'US Chalette taekwondo vient de voir attribuer à trois de ses jeunes le statut de sportif de haut niveau par le ministère des Sports. Il s'agit de Lenny Ozbek, qui évolue en cadet moins de 61 kilos. À 14 ans, il vient de rejoindre le pôle espoir de Fontainebleau où il est en sports-études. Il est vice-champion d'Europe des clubs cadet.

À ses côtés on retrouve Kelly va Nya Lu, âgée de 13 ans, arrivant du club de Pithiviers et qui récolte

là les fruits de sa deuxième place aux championnats de France et de sa victoire sur l'Open international multi-game, en juin dernier en Bulgarie. Et enfin Yasin Chafai, 16 ans, champion de France junior en moins de 78 kilos, élève de première au lycée en Forêt de Montargis.

Cerise sur le gâteau, Kelly et Lenny sont sélectionnés par l'équipe de France pour participer aux championnats d'Europe cadet le mois prochain en Espagne.

→ Le groupe des élu·e·s communistes et républicain·e·s

Retraités d'aujourd'hui et de demain, tous concernés !

« En finir avec l'indignité des vies dans l'angoisse de vieux jours sans retraite ». Ambroise Croizat, ministre communiste et père fondateur du plan de la Sécurité sociale, prononça cette phrase en 1946 ; avec la réforme de la retraite annoncée, cette angoisse resurgit. Le pouvoir d'achat des retraités ne cesse de se dégrader : gel des pensions, augmentation de 25 % de la CSG, perte de plus de 20 % du pouvoir d'achat depuis 20 ans.

À cela s'ajoutent la perte de la demi-part fiscale des veuves et des veufs, et la fiscalisation de la majoration de 10 % de la pension pour les personnes ayant élevé au moins trois enfants. Les retraités en ont assez d'être méprisés et considérés comme des nantis, devant porter la charge, être dociles et accepter tous les mauvais coups.

Nous sommes tous concernés, et ne nous laissons pas bernier par la tentation qu'il y a de vouloir opposer les salariés aux retraités. Car, pendant ce temps, une petite minorité est de plus en plus riche, aux dépens de nous tous, retraités et actifs.

Que dit ce projet gouvernemental en préparation et qui fait craindre le pire pour les futurs retraités ?

- Un système à points qui va remettre en cause les mécanismes de redistribution et de solidarité.
- Aucune visibilité sur le montant de la retraite, sur la valeur du point au moment de la retraite.

- Un calcul des retraites sur l'ensemble de la carrière qui pénalisera ceux ayant un petit salaire, ou un emploi précaire.

Si l'âge de départ à la retraite reste officiellement à 62 ans, la grande majorité n'aura jamais le nombre de points nécessaire à un niveau de retraite digne, et devra donc travailler jusqu'à 67, voire 70 ans.

Une réforme pour vivre dignement est possible :

- sécurisation de l'emploi pour éradiquer le chômage, donc cotisations pour de meilleures retraites ;
- partir à 60 ans avec une retraite digne, aucune pension inférieure au SMIC revalorisé à 1800€ bruts ;
- les revenus financiers doivent contribuer au financement des retraites, cela rapporterait 27 milliards d'euros à la Sécurité sociale.

Afin d'éviter cet effondrement généralisé des pensions, construisons tous ensemble une Sécurité sociale du 21ème siècle pour sécuriser tous les moments de la vie, ce qui sous-entend un nouveau progrès du système de retraite.

→ Le groupe des élu·e·s socialistes

Les finances des collectivités locales étranglées par le Gouvernement

La réforme de la taxe d'habitation constituait l'une des mesures « phares » du programme d'Emmanuel Macron à l'élection présidentielle.

La taxe d'habitation est une source essentielle du financement du secteur communal : 35 % de sa rentrée fiscale en 2017 pour financer les services publics locaux, un manque à gagner de plus de 9 milliards d'euros.

Sans doute possible, la suppression de la taxe d'habitation nous dirige tout droit vers une complexification de l'imposition là où **l'urgence est à la refonte de la méthode de calcul en fonction des capacités contributrices de chacun pour davantage de justice fiscale.**

→ L'élu Unicité

Texte non parvenu

→ Le groupe des élu·e·s Les Républicains

Texte non parvenu

→ Le groupe des élu·e·s Front National

Un compteur Linky à brulé à Châlette. Ce n'est pas le premier qui brûle en France.

Heureusement il n'y a pas eu de victime. En plus, ces compteurs émettent des ondes qui nuisent à notre santé. Dans le bulletin municipal du mois d'Avril 2018 j'avais écrit : « *Apparemment les compteurs LINKY posent problème. Quelle est la position des élus à ce sujet ?* » Les élus ne m'ont pas répondu. **Donc dites «NON AU LINKY»**

État civil :

Naissances :

- Ali SEVINDIK
- Prince-Alpha ARTHUR SAMBA
- Elya & Nolan BENLOUNIS
- Asiye KELES
- Alperen YENIDOGAN
- Aron DACOSTA
- Sena DUMAN
- Shajan RASAPOOBALASAMY
- Abdurrahman DERTLIOGLU
- Fatimata KONTÉ

Mariages :

- Blandine NONONE & Francis AGUILERA
- Ourda ACHCHAMI & Hakin MOUHOUCHT

Décès :

- Cyprienne BAYARD

Du nouveau à la médiathèque et à la ludothèque

L'inscription et le prêt de documents à la médiathèque sont désormais gratuits pour tous. Cette gratuité est également valable pour l'accès aux ordinateurs de l'Espace public numérique, au WI-FI sur place et à une offre numérique par internet de chez vous. Cette décision s'applique également aux services de la Ludothèque.

- Médiathèque : 02 38 07 24 90
- Ludothèque : 02 38 98 64 07

Histoire d'avant

Le difficile retour des Poilus



Le cessez-le-feu est effectif à 11h le 11 novembre 1918. 6,5 millions de soldats français reviennent après la guerre et 1919 voit les registres des mariages dans les villes s'épaissir.

Dans le *courrier du cœur* des journaux féminins des années 1920, **les retrouvailles sont montrées heureuses**, voire l'occasion d'une renaissance amoureuse.

Mais d'autres sources, notamment médicales, prouvent que **derrière ces clichés se cache pourtant la souffrance**. 14-18 a affecté aussi l'intimité conjugale.

Un tiers des soldats rentrant du front souffre d'une invalidité importante et on compte 15000 gueules cassées.

C'est dire l'importance de leur retour parmi les proches, de la **démobilisation intime**. On peut comprendre que celle-ci n'obéira pas à la même temporalité que la mobilisation militaire.

Après la guerre, les médecins, qui s'emploient à trouver les mots justes, témoignant d'**atteintes physiques**, ont pris en charge des hommes qui ont développé des pathologies ayant eu un impact sur leur vie familiale et sexuelle. On parle le plus souvent des suites de guerre pour broncho-pneumonie suite aux gaz, maladie suite aux blessures, troubles digestifs, circulatoires, cardiaques, céphalée persistante, fatigue intense... dont se plaignent les anciens combattants.

La longue liste aussi des termes utilisés pour qualifier les états psychiques et la nouvelle fragilité sensorielle héritée des combats effare : demi-dément, demi-fou, amnésique, mutilé affectif, infirme du système nerveux, anxieux, neurasthénique, confus, sombre et taciturne, très irritable, cyclothymique...

Les cas les plus graves sont dirigés vers les asiles, mais les **troubles psychiques** n'épargnent pas ceux qui rentrent chez eux. Leurs sens sont devenus douloureusement réactifs, les médecins signalent leur extrême réceptivité à ce qui est vécu comme une agression extérieure. Ils s'inquiètent des incidences que cet état a sur les relations au sein du foyer. Précisant



que c'est souvent leur entourage qui les pousse à consulter, ils laissent supposer la lourdeur que supportent les familles.

S'il est un élément récurrent, c'est la façon dont la guerre continue à hanter les agités de la nuit durant leur sommeil : cauchemars, hurlements...

Les **anomalies sexuelles** sont des troubles graves... *Le nombre des êtres atteints semble très important à notre époque*, écrit un psychiatre de l'hôpital Sainte-Anne. Dès la guerre, la question de son influence sur la sexualité est posée, parce que les médecins, à Vienne, Londres, Paris, sont impressionnés par l'augmentation du nombre d'hommes en proie à des déséquilibres dans ce domaine et notamment de l'impuissance masculine. C'est d'abord lors des permissions que se manifestent ces échecs sexuels. Un neuropsychiatre français invente en 1917 l'expression du *mal des tranchées* pour décrire ces troubles dont souffrent les Poilus au retour du front.

Celui-ci est d'abord les retrouvailles des corps, qui se sont attendus, désirés, rêvés et caressés à distance, qui se sont oubliés, éloignés parfois. Avec l'expérience de la guerre, ceux-ci sont atteints dans leur intimité, leur dignité, leur estime de soi. Ils portent en eux l'empreinte du conflit qui fait effraction dans les foyers.

Michel Verbeke

Pilote opérationnel *Mission pour le Centenaire*



Commémoration de l'Armistice : 100^e anniversaire de l'Armistice de la Guerre 14-18.
Rassemblement le dimanche 11 novembre, à 8h30, place Jean-Jaurès.



FESTIVAL DES SOLIDARITÉS

Le HaNGaR



SAM 17 NOVEMBRE • 20H

RETOUR EN PALESTINE : une production originale du Freedom Theatre, du camp de réfugiés de Jénine, jouée par 6 jeunes acteurs accompagnés de 2 musiciens sur un petit espace délimité au sol "aussi petit que ce qu'il reste de la Palestine".

- Entrée : 10€/8€ (au profit du Théâtre de la Liberté de Jénine)
- Restauration palestinienne sur place dès 19h
- Stands associatifs (AFPS, BDS, Le partage, Agir pour la Palestine, ...)

Le HaNGaR



MER 21 NOVEMBRE • 20H30

MIGRAAANTS ! par le Théâtre du Chêne noir, raconte les destins croisés de réfugiés, de passeurs, mais aussi d'un dirigeant que l'on devine européen. Toute ressemblance avec la réalité n'est évidemment pas fortuite. Mais la pièce prend le contrepied de cette actualité tragique en employant l'humour. Une démonstration par l'absurde sans intention moralisatrice...

- Entrée : 15€/12€ - Abonnés : 11€/7€
- Réservations : 02 38 93 17 96

Le HaNGaR

5, rue de la Forêt - Chalette-sur-Loing
Réservations : 02 38 93 17 96
culturel@ville-chalette.fr



SYNAPZ



LUN
3
DÉCEMBRE

1336
(PAROLE DE FRALIBS)

VEN
16
NOVEMBRE
20H30

GAGNANTS DU LABELTREMPO 2017
CONCERT POP-ROCK - TOUT PUBLIC
Sur des mots ensoleillés ou piquants, doux ou sarcastiques, légers ou engagés, Synapz fait évoluer sa musique au-delà des frontières et voyager au gré des langues qui enrichissent l'univers atypique et dynamique du groupe. Une musique à l'image du monde, de sa diversité et de son mouvement permanent...
Ou, plus simplement : de la bonne musique qui fait du bien aux oreilles avec la jolie voix de Marie-B.

MAR
4
DÉCEMBRE

PHILIPPE DURAND / LA COMÉDIE DE ST-ÉTIENNE
CONFÉRENCE-THÉÂTRE
Après Paroles de Stéphanois, Philippe Durand prête sa voix à ces hommes et femmes qui, attachés à leur travail et refusant la fatalité, ont fait plier le géant économique. Le comédien donne corps aux rencontres qu'il a faites, aux interviews qu'il a menées auprès des Fralibs dans leur usine, à Gémenos près de Marseille, en gardant leurs paroles intactes. Cette épopée sociale, humaine, retrace les grands faits de cette aventure collective et rend un vibrant hommage au courage et à la pugnacité de ces ouvriers.

MER
5
DÉCEMBRE
19H

Brèves

Ateliers Espace public numérique (le samedi à 10h)
 • **17 novembre** : extraire en mp3 les pistes d'un CD, couper un fichier musical mp3
 • **24 novembre** : musique avec Audacity (logiciel gratuit) : enregistrer du son, des voix...

Ludothèque

- Après-midi ludique **jeudi 8 novembre** de 14h à 16h
- Soirée jeux **vendredi 30 novembre** de 19h30 à 22h30

Comités de quartier

- Réunion commune des comités du Lancy, Kennedy-Château-Blanc et Pontonnerie **mardi 6 novembre**, à 18 h, à la Maison de quartier de la Pontonnerie
- Lancy - loto **dimanche 18 novembre**, à 14 h, au restaurant scolaire (02.38.98.87.92)
- Bourg - repas **dimanche 25 novembre**, à 12 h, salle Louis-Aragon (02.38.98.87.92)

Concours des maisons et balcons illuminés, décorations de jour et vitrines de commerçants : inscriptions au 02.38.98.87.92 **avant le 12 décembre**.

Service enfance-famille

- **lundi 12 novembre** : « Journée de la maman », de 9h à 15h30 - Salle de quartier de la Pontonnerie
- **mardi 13 novembre** : rencontre parents/professionnels de 9h30 à 11h30 - Salle de quartier de la Pontonnerie

Cérémonie des boursiers

- Attribution des bourses aux jeunes Chalettois bénéficiaires et cérémonie des diplômés, **samedi 24 novembre**, à 15 h, à l'école Camille-Claudé.

Musée d'école Fernand-Bouttet

- Animation « Leçon de chose » **samedi 24 novembre**, à 15h. Entrée libre.

Avocat conseil

- Prochaine permanence **mercredi 28 novembre**, sur rendez-vous au 02.38.89.59.43/45.

